

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 11 avril 2012 à 9h30
« Parcours de vie, activité professionnelle et retraite »

Document N°V-1
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Inégalités de niveau de vie et pauvreté de 1996 à 2008

*Philippe Lombardo, Nathalie Missègue, Éric Seguin, Magda Tomasini
Les revenus et le patrimoine des ménages – édition 2011- INSEE*

Inégalités de niveau de vie et pauvreté de 1996 à 2008

*Philippe Lombardo, Nathalie Missègue, Éric Seguin, Magda Tomasini**

Entre 1996 et 2008, les inégalités de niveau de vie évoluent peu. Cependant, jusqu'en 2004, celles-ci se réduisaient sous l'effet d'une hausse plus marquée des niveaux de vie situés au bas de la distribution, malgré une hausse concomitante du poids du haut de la distribution. Depuis 2004, elles ont plutôt tendance à augmenter en raison d'une hausse du poids du haut de la distribution, principalement sous l'effet de la dynamique des revenus du patrimoine dont disposent les personnes les plus aisées. De 1996 à 2008, le niveau de vie des non-salariés augmente plus vite que celui des salariés. Mais d'une année à l'autre son évolution est plus erratique. Le niveau de vie des ouvriers augmente plus régulièrement que celui des autres salariés. De toutes les configurations familiales, les couples avec trois enfants ou plus sont celles pour lesquelles le niveau de vie augmente le plus.

Le taux de pauvreté monétaire atteint 13 % en 2008. Il est en recul de 1,5 point par rapport à 1996, la baisse portant surtout sur la période 1997- 2001. Les personnes au chômage sont de plus en plus exposées au risque de pauvreté et le rôle protecteur de l'emploi contre la pauvreté se renforce. Les personnes vivant dans des familles nombreuses avec deux parents sont de moins en moins pauvres. À l'inverse, la pauvreté des familles monoparentales s'accroît.

En 2008, le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage en France métropolitaine s'élève à 19 000 € par an, soit 1 580 € par mois selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 520 € annuels (1^{er} décile ou D1), en hausse de 2,2 % en euros constants par rapport à 2007. Les 10 % les plus aisées disposent d'un niveau de vie supérieur à 35 550 € (9^e décile ou D9), en hausse également mais à un rythme moindre (+ 2,0 %). La principale mesure de la dispersion, qui rapporte le niveau de vie plancher des personnes les plus aisées (D9) au niveau de vie plafond des personnes les plus modestes (D1), reste stable de 2007 à 2008. C'est sur longue période seulement que l'évolution des inégalités peut s'observer. La mise en cohérence des anciennes enquêtes Revenus fiscaux entre 1996 et 2004 et des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) depuis 2005 améliore l'analyse des évolutions des inégalités et de la pauvreté entre 1996 et 2008. Les revenus sont en effet plus complets, du fait d'une meilleure couverture des revenus financiers et d'une connaissance plus précise des prestations sociales.

L'évolution du niveau de vie et de la pauvreté dépend de différents facteurs : économiques (croissance, activité), mais aussi démographiques, tels que l'âge et la génération (*encadré*).

* Philippe Lombardo, Nathalie Missègue, Éric Seguin, Magda Tomasini, Insee.

Réduction des écarts de niveaux de vie entre le bas et le milieu de la distribution de 1996 à 2004

Tout au long de la période 1996-2008, la dispersion des niveaux de vie mesurée par le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % des personnes les plus aisées et le niveau plafond des 10 % des personnes les plus modestes évolue peu : ce rapport oscille entre 3,3 et 3,5 (figure 1). Deux périodes peuvent être distinguées : entre 1996 et 2001, le rapport fluctue entre 3,4 et 3,5 puis, à partir de 2002, il varie entre 3,3 et 3,4. La dispersion de la moitié supérieure de la distribution est relativement stable : le rapport entre le neuvième décile de niveau de vie et le niveau de vie médian vaut 1,9 durant toute la période.

1. Niveau de vie annuel en euros 2008 et indicateurs d'inégalité de 1996 à 2008

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Niveau de vie en euros													
D5 (médian)	16 090	16 100	16 440	16 680	16 980	17 400	17 860	17 810	17 730	18 020	18 280	18 670	18 990
Indicateurs d'inégalité													
D9/D1	3,5	3,5	3,4	3,4	3,5	3,4	3,4	3,4	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4
D9/D5	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
D5/D1	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
S20 (%)	9,0	9,0	9,2	9,1	9,1	9,1	9,3	9,3	9,3	9,1	9,0	9,0	9,0
S50 (%)	31,1	31,0	31,2	30,9	30,8	30,8	31,1	31,2	31,2	31,0	30,7	30,7	30,9
S80 (%)	63,0	63,0	63,0	62,3	62,0	62,1	62,3	62,4	62,4	62,1	61,6	61,8	61,7
(100-S80)/S20	4,1	4,1	4,0	4,1	4,2	4,2	4,1	4,0	4,0	4,2	4,3	4,2	4,3
Indice de Gini	0,279	0,279	0,276	0,284	0,286	0,286	0,281	0,280	0,281	0,286	0,291	0,289	0,289

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2008, la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie annuel inférieur à 18 990 euros. Le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % des personnes les plus aisées et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes s'élève à 3,4. Les 20 % les plus modestes ont 9 % de la masse des niveaux de vie (S20). Les 20 % les plus aisés ont 38,3 % de la masse des niveaux de vie (100 - S80). L'indice de Gini permet de mesurer le degré d'inégalité de la distribution des revenus pour une population donnée. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu), la valeur 1 à l'inégalité extrême (une personne a tout le revenu, les autres n'ayant rien).

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux métropolitaines 1996 à 2004 - Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2008.

Les indicateurs de mesure des inégalités fondés sur les rapports entre les déciles ne montrent pas d'évolution notable mais ils ne rendent pas compte des tendances aux extrémités de cette distribution. Les évolutions des niveaux de vie moyens des dix groupes de ménages, de taille égale, délimités par les neuf déciles apportent un éclairage complémentaire à la mesure des inégalités. Ainsi, le poids des ménages disposant d'un niveau de vie supérieur au dernier décile augmente, gagnant deux points de 1996 à 2008 sous l'effet notamment de la dynamique des revenus du patrimoine durant l'ensemble de la période. La concentration des niveaux de vie augmente globalement comme l'indique le coefficient de Gini qui passe de 0,279 en 1996 à 0,289 en 2008.

De 1996 à 2004, l'augmentation du poids des hauts revenus s'accompagnait d'une augmentation de celui des niveaux de vie les plus modestes. Aussi la part des niveaux de vie détenue par les groupes de niveau de vie intermédiaires diminuait : celle des personnes situées au-delà du deuxième décile et en deçà du huitième perdait un point entre 1996 et 2004. La tendance à la baisse des inégalités entre 1996 et 2004 s'apparente ainsi à un rapprochement des niveaux de vie entre les groupes intermédiaires et le groupe des ménages les plus modestes, tandis que la part détenue par les 10 % des personnes les plus aisées augmentait. Les inégalités entre les extrémités de la distribution évoluaient faiblement : le rapport entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20 % les plus aisés et celle détenue par les 20 % les plus modestes passait de 4,1 à 4.

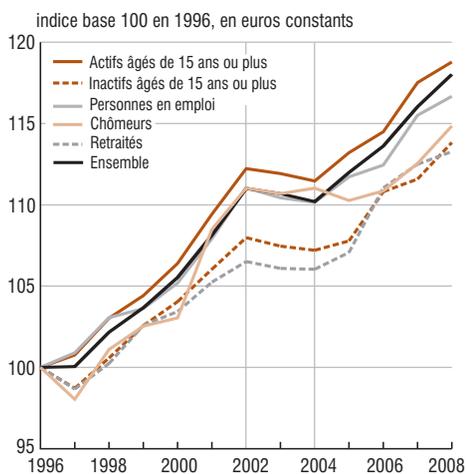
Depuis 2004, une tendance à l'augmentation des inégalités « par le haut »

Depuis 2004, les niveaux de vie des personnes les plus modestes cessent d'augmenter plus rapidement que les niveaux de vie intermédiaires alors que ceux des plus aisées continuent leur progression, si bien que le rapport entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20 % les plus aisés et celle détenue par les 20 % les plus modestes augmente de 4 à 4,3. Cette plus forte progression du niveau de vie dans le haut de la distribution est liée à une forte hausse des revenus [Solard, 2010], en particulier des revenus du patrimoine, qui sont fortement concentrés chez les personnes les plus aisées. Ainsi, de 2004 à 2008, les revenus du patrimoine par unité de consommation du dernier décile augmentent de 11 % par an en moyenne, expliquant la quasi-totalité de l'accroissement spécifique de leur niveau de vie.

Le niveau de vie médian des retraités augmente au même rythme que celui des actifs depuis 2004

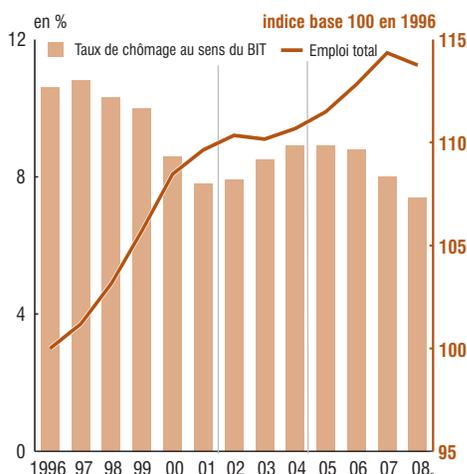
Le niveau de vie médian des personnes actives au sens du BIT (personnes en emploi et chômeurs) augmente plus vite que celui des personnes inactives de 1996 à 2008 (+ 1,4 % en moyenne par an et en euros constants contre + 1,1 % ; figure 2). Les personnes en emploi voient leur niveau de vie augmenter à un rythme comparable à celui des chômeurs sur la période (+ 1,3 % en moyenne par an, contre + 1,2 %). Le niveau de vie de l'ensemble des personnes actives augmente plus vite que chacune de ses composantes, dans la mesure où la part des chômeurs parmi les actifs se réduit au cours de la période. Si la situation en termes d'emploi ne semble pas déterminante au début de la période (1996-2002) pendant laquelle le taux de chômage se réduit et l'emploi total s'accroît (figure 3), elle l'est ces quatre dernières années. En effet, le niveau de vie des personnes en emploi progresse nettement plus vite que celui des chômeurs depuis 2004 (+ 1,4 % en moyenne annuelle, contre + 0,8 %).

2. Évolution du niveau de vie médian suivant la situation sur le marché du travail



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Lecture : de 1996 à 2008, le niveau de vie médian des personnes en emploi augmente de 16,7 %, soit une progression de 1,3 % en moyenne par an.
Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 - Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2008.

3. Évolution du taux de chômage et de l'emploi total



Champ : France métropolitaine au lieu de travail, données brutes.
Source : Insee, estimations d'emploi localisées et enquêtes Emploi.

De 1996 à 2008, le niveau de vie médian des retraités augmente globalement moins vite que celui des actifs (+ 1,0 % et + 1,4 %). Cependant, les nouveaux retraités perçoivent généralement des pensions plus élevées que celles des générations précédentes en particulier en raison de carrières plus longues [Drees, 2010]. Aussi, depuis 2004, la croissance du niveau de vie médian des retraités est plus soutenue qu'en début de période et devient comparable à celle des actifs (respectivement + 1,7 % et + 1,6 %).

Le niveau de vie médian des ouvriers évolue plus favorablement que celui des autres salariés

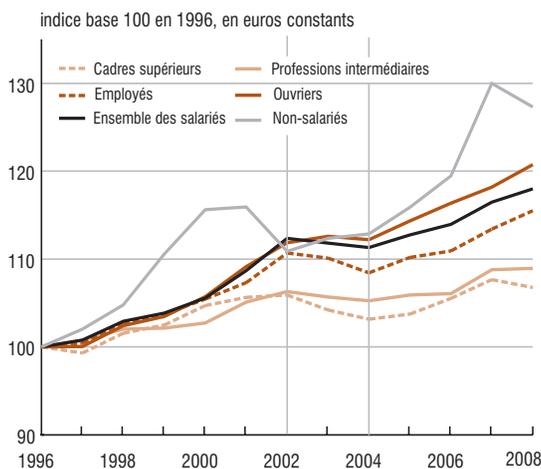
De toutes les catégories socioprofessionnelles, c'est pour les personnes exerçant un emploi non-salarié que l'évolution du niveau de vie médian est la plus favorable : + 2,0 % contre + 1,4 % pour l'ensemble des salariés (figure 4). Les évolutions annuelles de niveau de vie des non-salariés sont cependant beaucoup plus erratiques que celles des salariés. Elles reflètent le caractère plus incertain et volatil du revenu que les non-salariés peuvent dégager de leur travail d'une année à l'autre [Amar et alii, 2009]. Les inégalités demeurent nettement plus fortes chez les non-salariés que chez les salariés. En 2008, le rapport interdécile (D9/D1) s'élève à 6 pour les non-salariés (5,8 en 1996). Ce rapport est deux fois moindre pour l'ensemble des salariés en 2008. L'évolution du niveau de vie médian des non-salariés, plus favorable que celle des salariés pendant la période, masque une tendance à l'accroissement des inégalités chez les non-salariés, alors qu'elles tendent à se réduire chez les salariés, en particulier jusqu'en 2004.

Au sein des salariés, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires voient leur niveau de vie médian augmenter entre 1996 et 2008 de manière relativement modeste (respectivement + 0,5 % et + 0,7 % par an en moyenne). L'évolution du niveau de vie médian apparaît relativement proche pour ces deux catégories de salariés, hormis en 2003 et 2004 où le niveau de vie médian des cadres baisse plus que celui des professions intermédiaires. Les revenus salariaux perçus par les cadres, en particulier dans le privé, sont en effet plus sensibles à la conjoncture que ceux des autres salariés : leur rémunération comprend une composante plus importante liée à l'activité et aux résultats de l'entreprise (primes d'intéressement, participation salariale, bonus, etc.). Les salaires des cadres ont en effet stagné et même reculé quand la conjoncture du marché du travail s'est dégradée en 2003 et 2004 ; ils sont redevenus dynamiques (du moins jusqu'en 2007) quand elle s'est améliorée.

4. Évolution du niveau de vie médian des salariés et des non-salariés

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Lecture : de 1996 à 2008, le niveau de vie médian des ouvriers augmente de 20,8 %, soit une progression de 1,6 % en moyenne par an.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2008.



Entre 1996 et 2008, seuls les ouvriers, et dans une moindre mesure les employés, bénéficient de gains de niveau de vie relativement significatifs, avec une augmentation du niveau de vie médian de + 1,6 % par an en moyenne (+ 1,2 % pour les employés). Le niveau de vie médian des ouvriers augmente plus régulièrement que celui des autres salariés sur la période. Les hausses du Smic tout au long de la période contribuent à la régularité de cette augmentation. En particulier, les revalorisations du Smic horaire brut particulièrement soutenues en 2004 et 2005 (+ 5,6 % et + 5,7 %) ont dû concourir à l'augmentation du niveau de vie des ouvriers. Deux autres facteurs ont contribué à la croissance du salaire moyen des ouvriers et donc de leur niveau de vie. Tout d'abord, la qualification moyenne des ouvriers a augmenté. En outre, lorsque les effectifs se sont réduits, le repli de l'emploi ouvrier s'est souvent fait au détriment des derniers embauchés, c'est-à-dire les plus jeunes et les moins bien rémunérés [Insee, 2008].

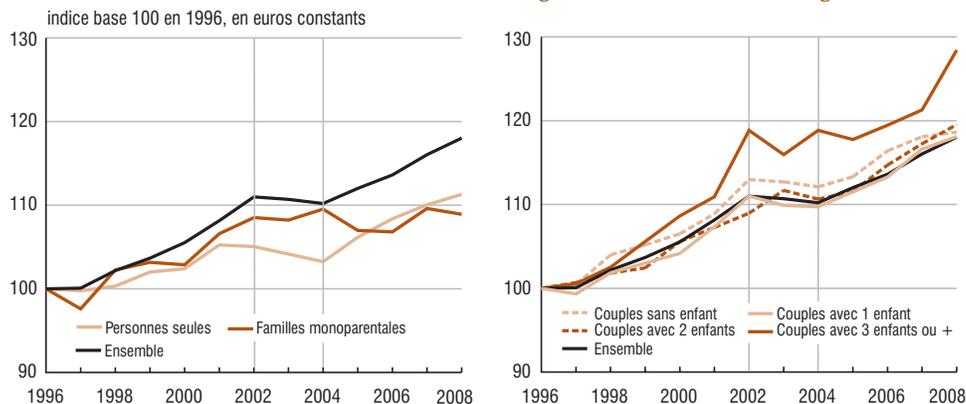
Un accroissement plus important du niveau de vie des personnes vivant dans des familles nombreuses

Le niveau de vie médian des personnes vivant seules, comme celui des familles monoparentales, augmente moins vite que pour l'ensemble de la population au cours de la période (respectivement de + 0,9 % et + 0,7 % par an en moyenne et en euros constants, contre + 1,4 % - *figure 5*). Le niveau de vie médian des personnes seules n'augmente que modérément jusqu'en 2002 (+ 0,8 % en moyenne par an) mais croît à un rythme nettement plus soutenu depuis 2004 (+ 1,9 %).

A contrario, les familles monoparentales connaissent une évolution plus favorable de leur niveau de vie médian en début de période (+ 1,4 % en moyenne annuelle entre 1996 et 2002) que sur la période la plus récente au cours de laquelle leur niveau de vie baisse très légèrement en euros constant (- 0,1 % par an entre 2004 et 2008), évolution qui reflète cependant une alternance de baisses et de hausses selon les années. En début de période, ces familles bénéficient de mesures de politique familiale plus avantageuses (voir ci-dessous) et de la hausse du niveau de vie des salariés quand le parent travaille (deux tiers des cas). En effet, le niveau de vie médian de l'ensemble des personnes salariées augmente plus fortement en début de période (+ 2 % par an en moyenne) que depuis 2004 (+ 1,5 %). Par ailleurs, les variations annuelles de niveau de vie des familles monoparentales sont plus heurtées que celles affectant les autres configurations familiales. Avec moins d'apporteurs de ressources dans le foyer et composées en majorité de femmes élevant seules leurs enfants, ces familles se trouvent souvent dans une situation moins favorable sur le marché du travail. En effet, les mères élevant seules leurs enfants ont plus fréquemment des emplois plus instables et moins bien rémunérés [Chardon, Daguét et Vivas, 2008]. Ceci peut s'expliquer en partie par la plus grande difficulté pour ces personnes à concilier vie professionnelle et vie familiale, en particulier pour articuler garde des enfants et travail.

Les personnes vivant en couple avec au plus deux enfants, connaissent une progression de leur niveau de vie médian proche de l'évolution d'ensemble pendant toute la période (+ 1,4 % par an en moyenne ; *figure 5*). Cependant, les dynamiques diffèrent selon la période et le type de famille. Le niveau de vie des personnes en couple sans enfant augmente à un rythme soutenu jusqu'en 2002 avant de ralentir à partir de 2004 (respectivement + 2,1 % et + 1,4 %). Pour les familles avec deux enfants, c'est en revanche l'évolution inverse qui est observée. Les familles nombreuses bénéficient par ailleurs des gains de niveau de vie les plus élevés, avec une augmentation annuelle moyenne de + 2,1 % entre 1996 et 2008. Les mesures de politique familiale mises en place entre 1996 et 2008 pour soutenir le niveau de vie des familles, en particulier les plus modestes, ont joué un rôle important. Ainsi, en 1998, l'âge limite de versement des prestations familiales passe de 18 à 19 ans. En 2000, il est reporté

5. Évolution du niveau de vie médian selon la configuration familiale du ménage



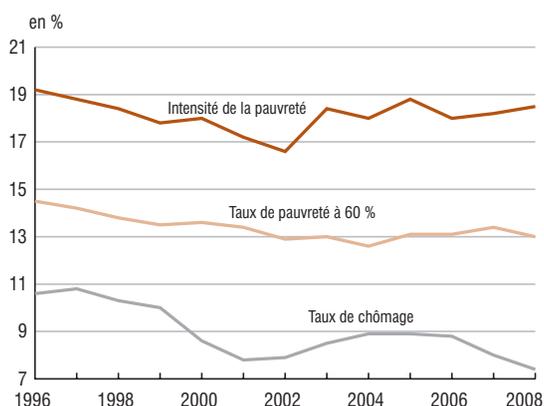
de 20 à 21 ans pour l'ouverture du droit au complément familial, prestation à destination des familles nombreuses. De plus, en juillet 2003, une allocation forfaitaire, versée pendant un an aux familles d'au moins trois enfants, est créée pour chaque enfant ouvrant droit aux allocations familiales qui atteint l'âge de 20 ans. Du côté des aides au logement, l'âge limite de prise en compte des enfants à charge est également reporté de 20 à 21 ans en 2000 et un barème unique est mis en place dans le secteur locatif en 2001, avec pour conséquence une revalorisation globale de l'aide au logement.

Recul de la pauvreté monétaire entre 1996 et 2008

Le taux de pauvreté monétaire est habituellement défini comme la proportion de personnes ayant un niveau de vie inférieur à un certain montant, appelé seuil de pauvreté et défini ici à 60 % du niveau de vie médian. En 2008, il s'élève à 949 € mensuels. La pauvreté recule de 1996 à 2008 et touche désormais 13 % de la population contre 14,5 % en début de période (figure 6). La baisse porte surtout sur le début de la période, marqué par une forte décreue du chômage de 1997 à 2001. Depuis 2002, la pauvreté se stabilise autour de 13 % et

6. Pauvreté, intensité de la pauvreté et chômage

Champs : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante ; personnes de 15 ans et plus (taux de chômage).
 Sources : Insee, enquêtes Emploi (calculs Insee) - Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2008.



les fluctuations observées ne sont pas d'une ampleur suffisante pour conclure à un mouvement particulier. En effet, la mesure du taux de pauvreté comporte une marge d'incertitude de l'ordre de 0,5 point dans l'ERFS.

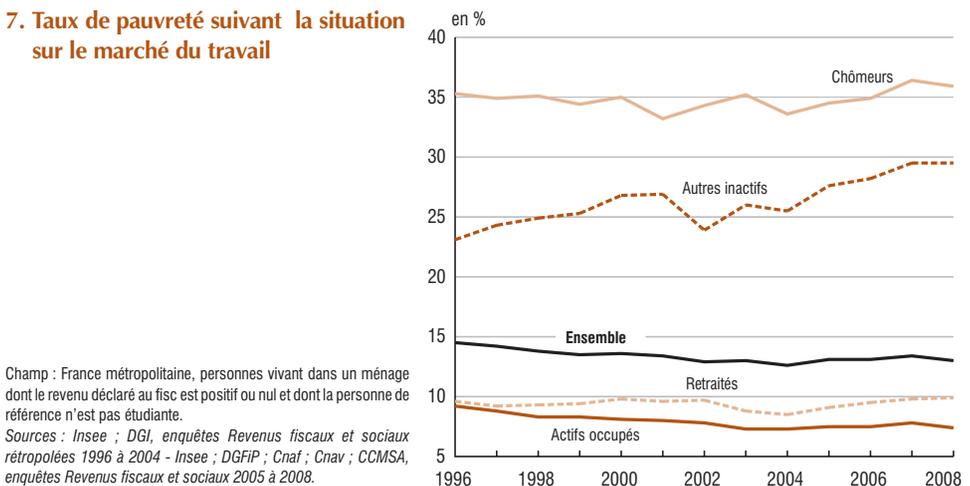
En revanche, l'intensité de la pauvreté (mesurée par l'écart relatif entre le niveau de vie médian des personnes pauvres et le seuil de pauvreté) s'est accentuée depuis 2002, après une période de décrue quasiment continue. Au cours de cette période, les ressources des personnes pauvres augmentent moins vite que le seuil de pauvreté. L'intensité de la pauvreté atteint 18,8 % en 2005, et oscille ensuite aux alentours de 18,2 %. L'intensité de la pauvreté en 2008 de 18,5 % correspond à un niveau de vie médian des personnes pauvres de 773 € par mois. L'intensification de la pauvreté coïncide avec le rebond du nombre d'allocataires du RMI observé entre 2001 et 2005 [Cazain et alii, 2008], en écho à la hausse du taux de chômage. Avec un plafond du RMI en 2008 de 448 € mensuels pour une personne seule et de 806 € pour un couple avec un enfant, les personnes allocataires de ce minimum social tout au long de l'année sont toutes en situation de pauvreté monétaire, avec un niveau de vie inférieur au niveau de vie médian de la population pauvre.

Au total, l'amélioration du marché du travail observée entre 2006 et 2008 ne s'est pas traduite par une baisse de la pauvreté ni de son intensité.

Les chômeurs sont de plus en plus exposés à la pauvreté

Le taux de pauvreté des chômeurs est 2,8 fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population en 2008 contre 2,4 fois en 1996 (figure 7). Il se stabilise entre 1996 et 2008, autour de 35 %, tandis que celui de l'ensemble de la population diminue. C'est surtout à partir de 2002 que la situation monétaire des chômeurs se dégrade relativement à celle de la population globale, parallèlement à l'augmentation du chômage et du nombre d'allocataires du RMI. En effet, la morosité du marché du travail a entraîné une augmentation du nombre de chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, dans un contexte où la réforme de l'assurance chômage a raccourci les durées d'indemnisation. La seule catégorie dont le taux de pauvreté augmente entre 1996 et 2008, pour atteindre 29,5 %, est celle des personnes inactives qui ne sont ni étudiantes ni retraitées. Cela se traduit par un taux de pauvreté 2,3 fois plus élevé en 2008 que celui de l'ensemble de la population, contre 1,6 fois en 1996.

7. Taux de pauvreté suivant la situation sur le marché du travail



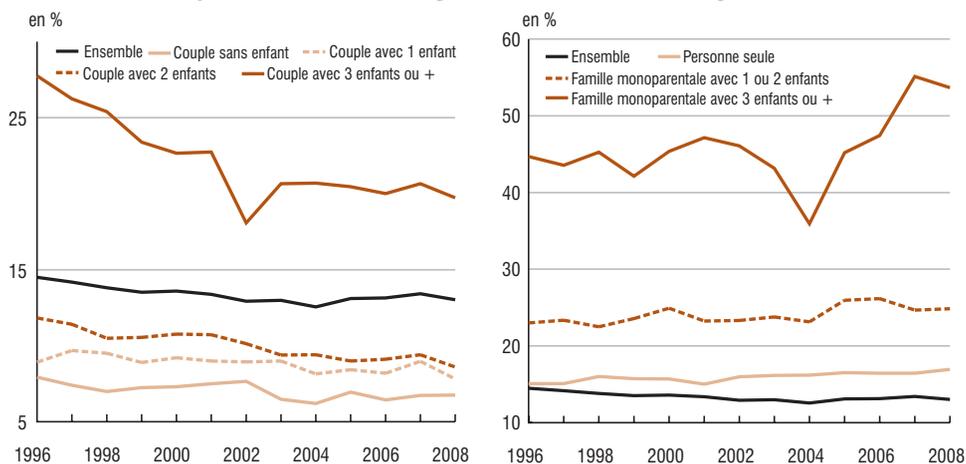
Les personnes retraitées ou en emploi sont moins souvent exposées à la pauvreté. La situation des personnes en emploi s'améliore légèrement : le rapport entre leur taux de pauvreté et le taux de pauvreté de l'ensemble de la population est même en diminution (de 0,63 à 0,57). En revanche, le taux de pauvreté des retraités, comparable à celui des personnes en emploi en 1996 (9,6 % contre 9,2 %), s'en écarte par la suite pour se rapprocher de celui de l'ensemble de la population, passant des deux tiers aux trois quarts de celui-ci. Le taux de pauvreté des retraités augmente ainsi à partir de 2004, après deux années de diminution.

L'emploi reste le meilleur rempart contre la pauvreté, et son rôle protecteur se renforce même puisque le taux de pauvreté des personnes en emploi diminue plus rapidement que celui de l'ensemble de la population entre 1996 et 2008. Toutefois, depuis 2004, son évolution est assez similaire à celle de l'ensemble de la population. Le taux de pauvreté des personnes en emploi s'élève à 7,4 % en 2008, niveau équivalent à celui de 2004, mais nettement plus faible qu'en 1996 (9,2 %).

La pauvreté diminue seulement pour les personnes en couple, avec ou sans enfant

La pauvreté des personnes vivant au sein de couples, avec ou sans enfant, diminue plus rapidement que pour l'ensemble de la population (*figure 8*). Le recul le plus important concerne les familles nombreuses et les familles avec deux enfants. Malgré une forte baisse (- 8 points entre 1996 et 2008), sous l'effet notamment des mesures de politique familiale, le taux de pauvreté des personnes vivant en couple avec trois enfants ou plus reste cependant supérieur à celui de l'ensemble de la population (19,7 % contre 13,0 %). Le taux de pauvreté des couples avec deux enfants s'améliore par rapport à celui de l'ensemble de la population en passant de 11,8 % à 8,6 %. La diminution de la pauvreté des personnes vivant en couple sans enfant est un peu plus rapide que celle de l'ensemble de la population. Celle des personnes en couple avec un enfant évolue à peu près comme l'ensemble de la population. Leur taux de pauvreté est à peine plus élevé que celui des personnes en couple sans enfant.

8. Évolution de la pauvreté selon la configuration familiale du ménage



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 - Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2008.

Augmentation de la pauvreté dans les familles monoparentales...

Le taux de pauvreté des familles monoparentales s'accroît entre 1996 et 2008 (figure 8). Cette hausse s'observe surtout sur la période 2004-2008, durant laquelle il augmente de 4 points (passant de 26 à 30 %). La pauvreté augmente particulièrement pour les familles monoparentales nombreuses (19 % des familles monoparentales). En 2008, 53,7 % des personnes vivant dans des familles monoparentales avec trois enfants ou plus sont pauvres, contre 35,9 % en 2004 et 44,7 % en 1996. Pourtant, la part des parents de ces familles monoparentales nombreuses ayant un emploi a augmenté, surtout entre 1996 et 2004, où elle est passée de 52,6 % à 56,2 %. Elle est stable depuis 2004. De même, le taux de chômage recule de 17,6 % à 10,8 % entre 1996 et 2008. Mais ces améliorations sont contrebalancées par une augmentation de la part des inactifs non retraités (de 17,2 % à 25,8 %), catégorie la plus exposée à la pauvreté.

Dans les familles monoparentales comptant un ou deux enfants, la part des parents en emploi est plus élevée et augmente entre 1996 et 2008, et plus particulièrement pendant la période 2004 - 2008 passant de 62,8 % à 64,6 %. Mais celle des parents inactifs (hors retraités) augmente aussi de 7,1 % à 10,3 % entre 1996 et 2008, ce qui semble correspondre à un retrait du marché du travail puisque la part des personnes au chômage recule sur cette même période de 3,9 points pour atteindre 8,4 %. Au total, 258 000 parents des familles monoparentales ne sont plus sur le marché du travail en 2008 contre 129 000 en 1996.

Des effets de structure liés à l'âge ou à la situation des personnes sur le marché du travail peuvent influencer les évolutions vis-à-vis de la pauvreté. Lorsqu'on élimine ces effets, les effets spécifiques de la configuration familiale évoluent au fil des années. Ainsi, à âge et situation sur le marché du travail de la personne de référence du ménage identiques, la probabilité d'être pauvre pour une personne vivant dans une famille monoparentale nombreuse est supérieure de 26,2 points en 1996 et de 32 points en 2008 à celle d'une personne en couple sans enfant (figure 9). Cet effet spécifique diminue en revanche pour les personnes vivant dans des familles nombreuses biparentales : il passe de + 12,8 points en 1996 à + 7,7 points en 2008.

9. Influence de caractéristiques sociodémographiques sur le risque de pauvreté

	1996	2000	2008
Probabilité de la situation de référence (en %)	6,30	6,10	7,00
	Effets marginaux (en point) ¹		
Âge			
Moins de 24 ans	1,8	2,2	2,9
De 25 à 29 ans	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
De 30 à 39 ans	- 1,3	- 0,6	<i>n.s.</i>
De 40 à 49 ans		<i>Réf.</i>	
De 50 à 59 ans	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	- 1,0
60 ans ou plus	- 2,8	- 2,6	- 3,9
Type de ménage			
Personne isolée	6,6	7,2	7,7
Famille monoparentale avec 1 ou 2 enfants	10,2	10,8	10,3
Famille monoparentale nombreuse	26,2	27,1	32,0
Couple sans enfant		<i>Réf.</i>	
Couple avec 1 enfant	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	- 1,2
Couple avec 2 enfants	1,7	1,1	- 0,8
Famille nombreuse biparentale	12,8	9,2	7,7
Activité			
Chômeur	16,5	16,1	19,6
En emploi		<i>Réf.</i>	
Inactif	5,3	5,6	7,9

1. Seules les valeurs significatives au seuil de 5 % sont indiquées.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Lecture : la situation de référence est celle d'une personne âgée de 40 à 49 ans vivant en couple sans enfant et occupant un emploi. Dans la situation de référence, la probabilité d'être pauvre en 1996 s'élève à 6,3 %. Les personnes de moins de 24 ans en couple et en emploi ont une probabilité d'être pauvre supérieure de 1,8 point à celle de la situation de référence.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 et 2000 - Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2008.

... et pour les personnes vivant seules

Les personnes vivant seules sont davantage touchées par la pauvreté en 2008 qu'en 1996. De plus, les ressources des personnes isolées pauvres diminuent relativement à l'ensemble de la population : l'intensité de la pauvreté, proche de la moyenne en début de période, s'en écarte à partir du début des années 2000. En 2008, l'intensité de la pauvreté des personnes isolées s'élève à 20,4 %. Les évolutions de l'intensité de la pauvreté selon la configuration familiale sont assez heurtées mais certains faits saillants peuvent être mis en évidence. L'intensité de la pauvreté des personnes vivant dans des ménages formés par un couple, sans enfant ou avec 2 enfants ou plus, est moins élevée. À l'inverse, les familles monoparentales, déjà plus touchées par la pauvreté, connaissent une pauvreté plus intense. Enfin, les personnes vivant en couple avec un enfant, quoique moins exposées à la pauvreté, connaissent une intensité de pauvreté importante. ■

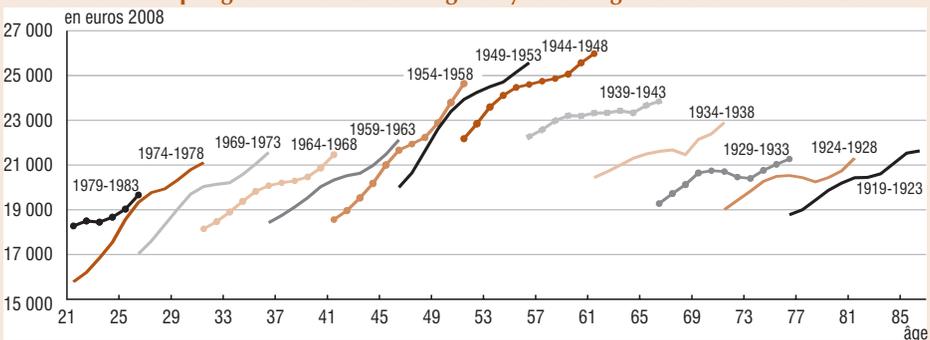
Encadré

Influence de la génération sur le niveau de vie et la pauvreté

La nouvelle série rétroléée des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) permet de disposer des données de niveau de vie et de taux de pauvreté comparables pour tous les individus de 1996 à 2008. Cet encadré actualise ainsi des données publiées précédemment sur le niveau de vie [Lelièvre, Sautory et Pujol, 2010] et la pauvreté [Legris et Lollivier, 1996]. Le niveau de vie des individus dépend entre autres d'éléments temporels tels que leur âge ou la date de l'enquête, mais également de leur génération. La série d'enquêtes permet de créer de courts historiques des niveaux de vie et du taux de pauvreté pour chaque génération. Bien que ces données ne donnent qu'une information partielle, car les générations ne sont pas observées sur l'ensemble de leur cycle de vie, des différences notables entre générations ressortent.

Une forte augmentation des niveaux de vie est visible pour les générations nées entre les années 1920 et la fin des années 1940 (figure 1). Le renouvellement des générations s'accompagne d'une hausse du niveau de vie. À chaque âge donné, une génération a un niveau de vie supérieur à celui de la précédente du fait des conditions très favorables sur le marché du travail à leur entrée. En revanche, les générations d'après-guerre, nées dans les années 1950, ont des situations beaucoup plus proches aux mêmes âges du fait de la dégradation de la situation économique à leur entrée sur le marché du travail. Le niveau de vie progresse de nouveau pour les générations nées dans les années 1960-1970, même si cette progression est moins forte que pour les générations d'avant-guerre.

1. Niveau de vie par génération suivant l'âge moyen de la génération de 1996 à 2008



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : les personnes nées entre 1944 et 1948 disposent à 59 ans d'un niveau de vie moyen de 25 000 euros.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétroléées 1996 à 2004 - Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2008.

Encadré (suite)

Entre 1996 et 2008, les niveaux de vie progressent différemment selon les générations. Le niveau de vie des personnes nées entre le milieu des années 1940 et le début des années 1980 progresse le plus vite (de 21 % à 39 % suivant les générations). À l’opposé, celui des générations précédentes n’augmente jamais de plus de 16 %.

Au cours de la période étudiée, ces différences peuvent être surtout attribuées à la position des générations dans leur cycle de vie. En effet, le niveau de vie croît de façon plus soutenue jusqu’à 55 ans, avec notamment deux fortes augmentations. La première, entre 20 et 30 ans, est due à l’entrée sur le marché du travail, à une forte augmentation des salaires ainsi qu’aux mises en couple plus fréquentes qui accroissent le niveau de vie de façon mécanique par l’intermédiaire des économies d’échelle dégagées, économies retracées par les unités de consommation. La seconde se situe après 45 ans ; elle est liée au départ des enfants et à des revenus du patrimoine plus importants.

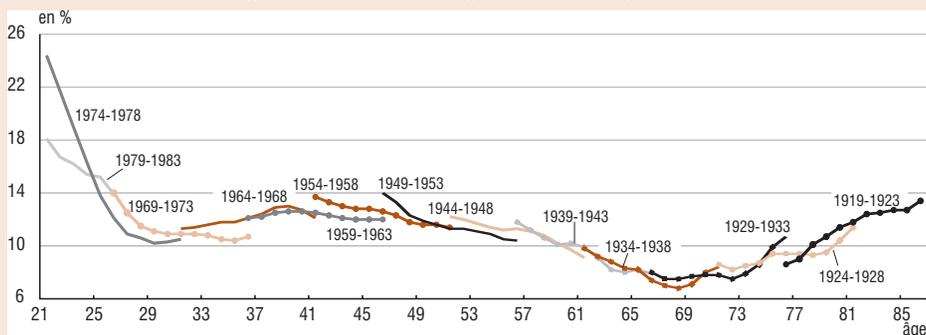
Chaque année est accompagnée d’une augmentation du niveau de vie pour tous les âges. Cette croissance globale n’affecte donc pas le profil par âge. Seule une stabilité entre 2002 et 2004 peut être constatée. En corrigeant les données par génération de l’évolution moyenne des niveaux de vie entre chaque année, l’effet du cycle de vie apparaît nettement pour expliquer les différences d’évolutions entre les générations au cours de la période 1996-2008.

La comparaison des taux de pauvreté entre générations laisse apparaître des différences moins marquées que pour les niveaux de vie (figure 2). Ils semblent généralement assez proches de génération en génération. Pour les personnes nées avant la guerre, contrairement au niveau de vie moyen qui s’accroît très fortement, les taux de pauvreté sont assez proches, même s’il semble exister une légère diminution de la pauvreté pour les personnes nées dans les années 1920.

Pour les générations nées entre la fin des années 1940 et le début des années 1960, une baisse du taux de pauvreté plus nette accompagne le renouvellement des générations, tandis que l’évolution du niveau de vie moyen entre les générations montre un ralentissement. Une plus forte augmentation des premiers déciles de niveau de vie entre les générations par rapport à la médiane et au haut de la distribution (9^e décile) explique ces évolutions.

Pour les générations nées dans les années 1970, le nombre de personnes pauvres semble également diminuer. En particulier, les taux de pauvreté des générations nées entre 1974 et 1983 diffèrent fortement aux alentours de la vingtaine d’années. Pendant la période considérée, il s’agit de populations très hétérogènes. En effet, en 1996, les personnes nées en 1974-1978 ont entre 18 et 22 ans ; certaines habitent encore chez leurs parents, d’autres

2. Taux de pauvreté par génération suivant l’âge moyen de la génération de 1996 à 2008



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n’est pas étudiante.

Lecture : les personnes nées entre 1949 et 1953 présentent à 56 ans un taux de pauvreté de 10,2 %.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 - Insee ; DGFP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2008.

Encadré (suite)

ont quitté le domicile parental mais sont toujours étudiantes et d'autres sont déjà présentes sur le marché du travail. Par rapport à la génération suivante, au même âge, ces personnes disposent moins fréquemment d'un logement indépendant. De plus, elles occupent moins souvent un emploi et se trouvent plus souvent au chômage ou sont toujours étudiantes. Cette situation, en lien avec une conjoncture moins favorable au moment de leur entrée sur le marché du travail que pour la génération suivante, peut expliquer la forte différence de taux de pauvreté.

Le profil par génération laisse apparaître la forte influence du cycle de vie sur le niveau du taux de pauvreté. La position des générations dans leur cycle de vie est déterminante. Le taux de pauvreté diminue nettement entre 20 et 30 ans, au moment de l'entrée sur le marché du travail et de l'augmentation des revenus. Il remonte jusqu'à 40-50 ans, malgré l'augmentation des revenus, en raison de l'agrandissement de la taille des familles. Après 50 ans, le taux de pauvreté diminue à nouveau, après le départ des enfants à charge et en raison de l'apport des revenus du patrimoine. Aux âges les plus avancés, le taux de pauvreté redevient plus important, en raison de pensions de retraite moins élevées que les revenus du travail et de carrières incomplètes pour les générations les plus anciennes.

La génération d'appartenance est donc un facteur important pour expliquer les écarts de niveau de vie et de taux de pauvreté. Toutefois, ces différences sont également liées à la période et à l'âge, ce qui en rend l'analyse complexe. Des modèles économétriques peuvent être mis en place pour tenter de les expliquer indépendamment [Lelièvre, Sautory et Pujol, 2010].

Pour en savoir plus

Albouy V., Lombardo P. et Tomasini M., « Niveaux de vie et activité », *Insee Références France, portrait social, édition 2010*.

Amar M., Attal-Toubert K., Desriers M., Favre F., Flachère M., Fréchou H., Guillaumat-Taillet F. et Le Rey E., « Panorama des indépendants : emplois et revenus », *Insee Références Les revenus d'activité des indépendants, édition 2009*.

Bonnet C., « Niveaux de vie : un rattrapage des jeunes générations ? », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2009*.

Cazain S., Donné S., Hennion M. et Nauze-Fichet E., « Les effectifs du RMI : tendances d'évolution et répartitions territoriales », *RMI, l'état des lieux 1988-2008*, éditions La Découverte 2008.

Chardon O., Daguet F. et Vivas É., « Les familles monoparentales, des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première* n° 1195, juin 2008.

Lollivier S. et Legris B., « Le niveau de vie par génération », *Insee Première* n° 423, janvier 1996.

Lelièvre M., Pujol J. et Sautory O., « Niveau de vie par âge et génération entre 1996 et 2005 », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2010*.

Solard J., « Les très hauts revenus : des différences de plus en plus marquées entre 2004 et 2007 », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2010*.

Drees, « Les retraités et les retraites en 2008 », *Collection Études et Statistiques*, Drees, 2010.

Insee, « Les grandes évolutions structurelles des salaires sur la période 2001-2006 », *Insee Références Les salaires en France, édition 2008*.

Onpes, Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, La Documentation française, 2009-2010.